



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **PREMIERE ETAPE VERS LA CREATION D'UNE PLATEFORME INDEPENDANTE DE CONTENUS DE PREMIER PLAN, MEDIAWAN ENVISAGE D'ACQUERIR GROUPE AB, UN ACTEUR MAJEUR DE LA PRODUCTION, DISTRIBUTION ET AGREGATION DE CONTENUS TV EN EUROPE FRANCOPHONE**

- Mediawan envisage une Acquisition Initiale d'un montant total d'environ 270 millions d'euros
- Groupe AB est un acteur majeur dans la production, la distribution et l'agrégation de contenus audiovisuels en Europe francophone, avec un fort potentiel de croissance au travers des chaînes TV, du digital et de la production, et qui servira de plateforme pour de futures acquisitions
- Les actionnaires de Mediawan<sup>(1)</sup> sont invités à se prononcer sur l'Acquisition Initiale lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra le 13 mars 2017
- Une conférence téléphonique aura lieu ce jour à 13h00, heure de Paris (numéro de conférence : +44 121 260 4861 / mot de passe : 5197022#)

**Paris, le 30 janvier 2017.** Mediawan SA (la « Société » ou « Mediawan »), le premier « SPAC » (Special Purpose Acquisition Company ou véhicule d'acquisition coté), fondé par Pierre-Antoine Capton, Xavier Niel et Matthieu Pigasse (ensemble les « Fondateurs ») et coté sur Euronext Paris depuis le 22 Avril 2016, a annoncé aujourd'hui l'entrée en négociations exclusives avec les dirigeants de Groupe AB ainsi que ses actionnaires, Claude Berda et TF1, dans le cadre d'une promesse d'achat en vue d'acquérir 100% des actions existantes de Groupe AB.

#### **Description de Groupe AB**

Fondé en 1977, Groupe AB est un éditeur, producteur et distributeur indépendant de contenus audiovisuels en Europe francophone. Le groupe est actuellement détenu par son fondateur Claude Berda (53%), TF1 (33,5%) et ses dirigeants (13,5%). Les activités du groupe s'articulent principalement autour de la production et la distribution de séries TV, téléfilms, dessins-animés et documentaires ainsi que de l'édition de chaînes TV et services digitaux associés. Proposant une offre étendue à l'ensemble de la chaîne de valeur du paysage télévisuel français, Groupe AB est parvenu à établir un modèle économique pleinement intégré. Grâce à sa stratégie de distribution élargie, Groupe AB est aujourd'hui un acteur indépendant majeur en France mais également à l'étranger, où la société connaît un développement international rapide, en particulier dans les pays

---

<sup>1</sup> Hors Fondateurs

francophones d'Europe et d'Afrique. Selon ses estimations, Groupe AB devrait générer en 2016 environ 158 millions d'euros de chiffre d'affaires et environ 36 millions d'euros d'EBITDA<sup>(2)</sup>. Pour 2017, Groupe AB prévoit une croissance du chiffre d'affaires d'environ 3% et environ 37 millions d'euros d'EBITDA<sup>(2)</sup>. A moyen terme, Groupe AB anticipe une croissance du chiffre d'affaires supérieure à 5% et une marge stable ou en légère amélioration.

*« Groupe AB représente pour nous l'opportunité d'acquérir un acteur de premier plan présentant un fort potentiel de croissance dans les secteurs des chaînes, du digital et de la production. Groupe AB constitue à cet égard une première étape dans la poursuite de l'objectif que nous nous sommes fixé au moment de notre introduction en bourse, à savoir créer une plateforme dynamique susceptible d'agrèger efficacement des contenus premiums à travers de futures acquisitions. Cette plateforme aura vocation à consolider des contenus médias traditionnels et digitaux divers et ainsi de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes de Mediawan »* a commenté Pierre-Antoine Capton, directeur général et président du directoire de Mediawan.

*« Je me réjouis que Groupe AB, en tant que première acquisition de Mediawan, soit le point de départ et d'ancrage de sa stratégie de croissance. Cette opération représente une formidable opportunité pour améliorer la visibilité de Groupe AB tout en lui donnant accès au financement nécessaire pour accélérer sa croissance dans le digital en France et à l'international »* a déclaré Claude Berda, président de Groupe AB.

### **Principaux termes de l'Acquisition Initiale**

Les modalités de l'opération envisagée, laquelle reste soumise à la réalisation de certaines conditions usuelles, prévoient que les actionnaires de Groupe AB recevront environ 270 millions d'euros en numéraire en contrepartie de la cession de 100% des actions existantes de Groupe AB qu'ils détiennent.

Il est également prévu que Pierre-Antoine Capton continue d'occuper le poste de directeur général et président du directoire de Mediawan et soit nommé président de Groupe AB. Orla Noonan continuera d'exercer les fonctions de directrice générale de Groupe AB et rejoindra par ailleurs le comité stratégique de Mediawan.

### **Financement de l'Acquisition Initiale**

L'Acquisition Initiale serait financée, à concurrence d'un montant de 130 millions d'euros, par emprunt bancaire. Le solde du prix d'acquisition des titres de Groupe AB sera financé par prélèvement sur les fonds levés au moment de l'introduction en bourse et transférés depuis lors sur un compte de dépôt sécurisé. Cette structure de financement devrait permettre à Mediawan de conserver une flexibilité financière suffisante en vue de futurs investissements, y compris d'éventuelles acquisitions.

### **Réalisation de l'Acquisition Initiale**

Conformément aux stipulations des statuts de Mediawan ainsi qu'aux engagements pris au moment de l'introduction en bourse, l'opération envisagée, en tant qu'Acquisition Initiale, requiert

---

<sup>2</sup> Après amortissement des droits

l'approbation d'au moins deux tiers (2/3) des actionnaires (hors Fondateurs) réunis en assemblée spéciale. Cette assemblée spéciale se tiendra le 13 mars 2017. Un avis de réunion en vue de cette assemblée sera publié au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* ainsi que sur le site de Mediawan ([www.mediawan.fr](http://www.mediawan.fr)) le 3 février 2017.

En outre, la réalisation de l'opération envisagée est soumise à certaines conditions usuelles, dont l'achèvement du processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel de Groupe AB et l'obtention des autorisations réglementaires requises du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour les activités de diffusion.

En cas d'approbation du projet d'Acquisition Initiale par les actionnaires réunis en assemblée spéciale à cet effet, la réalisation définitive de l'acquisition devrait intervenir au cours du premier semestre 2017.

Par ailleurs, en cas d'approbation du projet d'Acquisition Initiale par l'assemblée spéciale des actionnaires de Mediawan, cette dernière procédera, au plus tard le trentième (30ème) jour calendaire suivant la réalisation de l'Acquisition Initiale, au rachat des actions détenues par les actionnaires qui voteraient contre le projet d'Acquisition Initiale lors l'assemblée spéciale, dans les conditions prévues à l'Article 11.4 de ses statuts ainsi que dans son prospectus d'introduction en bourse, ayant reçu le visa numéro n° 16-132 en date du 11 avril 2016 de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") (le « Prospectus »). A la suite de la réalisation de l'Acquisition Initiale, l'ensemble des actions composant le capital social de Mediawan (y compris celles détenues par les Fondateurs) seront automatiquement converties en une seule et même catégorie d'actions ordinaires de Mediawan, et les bons de souscription d'actions ordinaires émis lors de l'introduction en bourse deviendront exerçables.

### **D'autres opportunités d'acquisition**

Fort de son positionnement stratégique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'audiovisuel, Groupe AB constitue une plateforme de consolidation unique qui permettra à Mediawan de déployer sa stratégie et d'agrèger des sociétés indépendantes avec des expertises complémentaires dans le cinéma ou le contenu audiovisuel.

Plusieurs opportunités d'acquisition sont actuellement envisagées par Mediawan (aucun engagement ferme n'ayant été pris à ce stade) dans le but de créer des synergies avec Groupe AB et de constituer une plateforme indépendante de contenus *premiums* en Europe en forte croissance.

Dans certains cas, des discussions sont à un stade avancé et pourraient conduire à un accord dans les semaines à venir (auquel cas une communication spécifique serait effectuée à ce sujet).

Les documents afférents à l'assemblée spéciale des actionnaires (dont le rapport du directoire) seront mis à disposition sur le site Internet de Mediawan ([www.mediawan.fr](http://www.mediawan.fr)) au plus tard le 21<sup>o</sup> jour précédant cette assemblée.

Deutsche Bank intervient en tant que conseil financier et *Lead Capital Market advisor* auprès de Mediawan. JP Morgan et Société Générale CIB interviennent en tant que *Joint Capital Market advisor* auprès de Mediawan.

### **Informations relatives à la conférence téléphonique**

Vous êtes invités par Mediawan et ses Fondateurs à une conférence téléphonique organisée aujourd'hui, le 30 janvier 2017 à 13h00 heure de Paris (numéro de conférence : +44 121 260 4861 / mot de passe : 5197022#). Une retransmission de la conférence téléphonique sera disponible jusqu'au lundi 6 février 23h59 heure de Paris et sera accessible en utilisant les mêmes détails de connexion.

### **Contacts:**

[press@mediawan.eu](mailto:press@mediawan.eu)

### **A propos de Mediawan**

Mediawan est un véhicule d'acquisition (dit « SPAC ») constitué en France, et ayant levé en Avril 2016 dans le cadre d'un placement privé international, un montant de 250 millions d'euros à l'occasion de son introduction sur le compartiment professionnel du marché réglementé d'Euronext à Paris. Mediawan a été fondée par Pierre-Antoine Capton, Xavier Niel et Matthieu Pigasse dans le but d'acquérir une ou plusieurs sociétés cibles dans le domaine des médias traditionnels et digitaux ou dans le secteur du divertissement en Europe ("l'Acquisition Initiale"). Pierre-Antoine Capton est le fondateur de 3e OEil Productions, actuellement premier producteur indépendant de média en France. Xavier Niel est le fondateur et l'actionnaire principal du groupe français Iliad, coté à Paris, un des principaux opérateurs télécoms convergents, présent à travers la marque Free. Xavier Niel investit également dans 50 à 100 jeunes entreprises dans le monde à travers sa société d'investissement Kima Ventures. Xavier Niel a par ailleurs fondé le plus grand incubateur digital au monde – «1000 start-ups @La Halle Freyssinet» – basé à Paris. Depuis 2010, il est aussi propriétaire, avec M. Pierre Bergé et M. Matthieu Pigasse, du Groupe Le Monde ainsi que du magazine l'Obs, dont ils ont fait l'acquisition en 2014. Matthieu Pigasse occupe le poste de responsable mondial des activités de Fusions & Acquisitions et conseil aux gouvernements du groupe Lazard ainsi que celui de directeur général de Lazard en France. Il est également actionnaire de plusieurs groupes de médias en France : actionnaire majoritaire des InRockuptibles, de Radio Nova, propriétaire du groupe Le Monde et de l'Obs avec Xavier Niel et Pierre Bergé, actionnaire de l'édition française du Huffington Post, de Vice France et de Melty Group.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de Mediawan : [www.mediawan.fr](http://www.mediawan.fr)

## **A propos de Groupe AB**

Fondé en 1977, Groupe AB est un éditeur, producteur et distributeur indépendant de contenus audiovisuels en Europe francophone. Le groupe est principalement impliqué dans la production et la distribution de séries TV, téléfilms, dessins-animés et documentaires ainsi que dans l'édition de chaînes TV et de services digitaux associés. Le groupe a un portefeuille de 19 chaînes de télévision, largement distribuées en Europe francophone et en Afrique. Groupe AB est un des gestionnaires de contenu les plus importants et les plus diversifiés en France avec environ 12 000 heures de programmes en catalogue et une production en interne d'environ 80 heures par an.

Plus d'informations sont disponibles sur le site de Groupe AB: [www.groupe-ab.fr](http://www.groupe-ab.fr)

## **Avertissement**

La communication, la publication ou la diffusion du présent communiqué peuvent faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions. Par conséquent, toute personne qui pourrait se trouver en possession du présent communiqué est tenue de se renseigner au sujet de telles restrictions éventuelles et de s'y conformer. Le présent communiqué n'est pas et ne doit pas être considéré, en toutes circonstances, comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, une recommandation d'investissement ou une sollicitation de vote ou d'approbation.

## **Informations complémentaires concernant l'opération**

L'opération proposée sera soumise au vote des actionnaires de Mediawan (hors Fondateurs) réunis lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra le 13 mars 2017. En amont de cette assemblée spéciale, Mediawan publiera, au plus tard 21 jours avant la date prévue de l'assemblée spéciale, de façon continue sur son site internet ([www.mediawan.fr](http://www.mediawan.fr)), la documentation pertinente, et notamment un rapport du Directoire.

Les actionnaires et les autres personnes intéressées sont invités à lire attentivement dans son intégralité le rapport du Directoire dès qu'il sera disponible, car il contiendra des informations importantes sur l'opération envisagée.

Mediawan attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits dans la section « Risks Factors » du prospectus de Mediawan, ayant reçu de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le visa n° 16-132 le 11 avril 2016 (le « Prospectus ») et disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site de Mediawan ([www.mediawan.fr](http://www.mediawan.fr)) ainsi que sur les facteurs de risque qui seront inclus dans le rapport du Directoire. La concrétisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les opérations, les conditions financières, les résultats ou les objectifs de Mediawan, ou sur le cours de bourse des titres de Mediawan. En particulier, Mediawan ne peut pas garantir que l'opération envisagée objet du présent communiqué arrivera à son terme.

## **Déclarations prospectives**

Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs, perspectives ou d'autres déclarations prospectives qui peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que « anticiper », « croire », « s'attendre à », « estimer », « planifier », « ambitionner » et « projet » et d'autres expressions similaires qui indiquent des événements ou des tendances futures et qui ne sont pas des énoncés de faits historiques. Ces objectifs, prévisions ou autres déclarations prospectives, qui peuvent concerner le chiffre d'affaires, les bénéfices, la performance, les stratégies, les perspectives et les activités de Mediawan, de Groupe AB ou de l'entité issue de la réalisation de l'Acquisition Initiale proposée, sont basés sur des données actuelles (y compris les informations fournies à Mediawan par Groupe AB et ses actionnaires dans le cadre de l'opération envisagée), ainsi que sur des hypothèses et analyses faites par Mediawan à la lumière de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs attendus et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Ces déclarations prospectives peuvent évoluer ou être révisées en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, y compris en particulier les facteurs de risque

susmentionnés. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment sur ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date de leurs énonciations. Mediawan décline expressément toute obligation ou engagement de mettre à jour ou de modifier les objectifs, prévisions ou autres déclarations prospectives contenus dans le présent communiqué, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi ou la réglementation en vigueur l'exige.

### **Estimations**

Les données financières historiques ainsi que les données financières estimées pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 relatives à Groupe AB inclus dans le présent communiqué ont été fournies à Mediawan par Groupe AB et ses actionnaires dans le cadre de l'opération envisagée objet du présent communiqué. Les données financières estimées pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 relatives à Groupe AB présentées dans le présent communiqué n'ont pas l'objet d'un audit ou d'une revue limitée par les commissaires aux comptes de Groupe AB.